

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE
L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU
CENTRE (DREPPNF-C)**

N° Réf : 64/18/VD/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

| | | |
|------|---|-----------|
| I. | LETTRE INTRODUCTIVE | 5 |
| II. | LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR..... | 7 |
| III. | SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS | 10 |
| | 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE..... | 10 |
| | 3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE | 11 |
| | 3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i> | <i>11</i> |
| | 3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i> | <i>11</i> |
| | 3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i> | <i>12</i> |
| | 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES..... | 13 |
| | 3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i> | <i>13</i> |
| | 3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i> | <i>14</i> |
| | a- Contrôles préliminaires d'ordre général | 14 |
| | b- Préparation du marché | 14 |
| | 3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i> | <i>14</i> |
| | a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu | 14 |
| | b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu..... | 15 |
| | c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu | 15 |
| | d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu..... | 15 |
| | e- Dossier d'appel à concurrence..... | 15 |
| | f- Présentation des offres | 16 |
| | g- Réception des offres..... | 16 |
| | h- Ouverture des offres..... | 16 |
| | i- Evaluation des offres et attribution | 16 |
| | j- Approbation des travaux de la CAM | 16 |
| | k- Signature et approbation du Contrat de marché..... | 17 |
| | 3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i> | <i>17</i> |
| | a- Réception et règlement du marché..... | 17 |
| | b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu | 17 |
| | 3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i> | <i>17</i> |
| | 3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES | 17 |
| | 3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE..... | 18 |
| | La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue. | 18 |
| IV. | ANNEXES | 19 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Centre (DREPPNF-C) a été marquée par la passation de **23 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 53 966 913** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **03 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 23 961 430**, soit un taux de représentativité de **13,04%** en termes de volume des marchés et **44,40%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

| Eléments | Communiqués | | Sélectionnés | | % | % |
|---------------------|-------------|------------|--------------|------------|-------|-------|
| | Volume | Montant | Volume | Montant | | |
| Total Marché | 23 | 53 966 913 | 03 | 23 961 430 | 13,04 | 44,40 |

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Madame la
Directrice Régionale de l'Education Préscolaire,
Primaire et Non Formelle du Centre (DREPPNF-C)**

A

**Monsieur le
Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

| | <u>Commentaires</u> |
|---|--|
| Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante | <i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i> |
| Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché | <i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 39% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i> |
| Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période | <i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, ED, EDs). (cf. détail au point 3.2.3)</i> |

| | Commentaires |
|---|---|
| Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1) | 06 irrégularités constatées par rapport au code des marchés publics. |
| Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés | 15 cas de non conformités constatés par rapport au code des marchés publics. |
| Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés | La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°3 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fournitures (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe). |
| Sur le respect des délais | La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que des procédures allégées pour passer ses marchés. |

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la PRM est le gestionnaire de crédit qui est un conseiller intendance scolaire et universitaire.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Méthode d'archivage des dossiers de marchés (DC et ED) paraît peu efficace. En effet, les documents de marchés sont reliés ensemble avec des séparateurs. Par ailleurs, les preuves de paiement ne sont pas archivées dans ledit document;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la DREPPNF-C tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour les marchés de 2018. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.

- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés de l'autorité contractante ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres côtés, paraphés pendant la période sous revue ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 39%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Le registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis pour tous les marchés ;
- Le courrier de notification à l'attributaire provisoire pour tous les marchés ;
- Le courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement pour tous les marchés ;
- La fiche de synthèse (marchés 1 & 2) ;
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour tous les marchés ;
- L'avis de crédits pour tous les marchés ;
- La requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DR-CMEF (entente directe) (marché 2) ;
- La lettre de demande d'autorisation pour l'ED (marché 2) ;
- L'autorisation de l'autorité compétente (entente directe) (marché 2) ;
- La lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations (marché 3).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

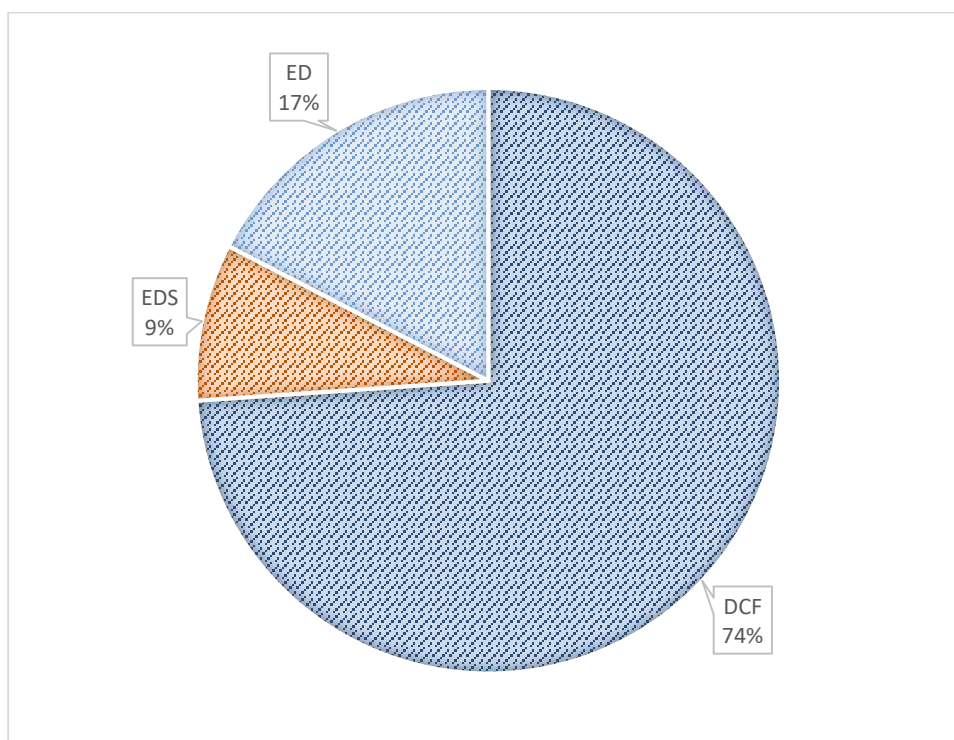
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

| Procédures | Nombre | % |
|-------------------|---------------|----------|
| DCF | 17 | 73,91 |
| ED | 4 | 17,39 |
| EDs | 2 | 8,70 |
| Total | 23 | 100,00 |

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) et l’entente directe pour passer respectivement 74% et 26% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

| Procédures | Nombre de marchés | Montant des marchés |
|-------------------|-------------------|---------------------|
| EDs | 1 | 14 100 000 |
| ED | 1 | 800 000 |
| DCF | 1 | 9 061 430 |
| Total sélectionné | 3 | 23 961 430 |
| Total communiqué | 23 | 53 966 913 |
| % | 13,04 | 44,40 |

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 23 961 430**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé:

- Libellé de l'objet du marché passé non clairement identifié dans le plan prévisionnel de passation des marchés publics. En effet, le PPM a inscrit « acquisition de carburant pour les examens et concours, les conférences pédagogiques et la dotation de la direction» alors que le marché conclu a mentionné « acquisition de carburant pour la coordination des activités, l'organisation des examens et concours, les conférences pédagogiques et la dotation de la direction (fonctionnement des services)» pour le marché n°1 de l'échantillon.

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à clairement inscrire dans le PPM le libellé de l'objet des marchés à passer.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Absence de l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049). Toutefois, le contrat a été visé par la DR-CMEF (marché 2);
- Absence d'autorisation préalable de l'autorité compétente après avis de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049) (marché 2).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à:

- obtenir l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure des marchés à passer par entente directe ;
- obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente après avis de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure des marchés à passer par entente directe.

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé:

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché n°3 de l'échantillon passé par la demande de cotation.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir:

- à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre général

La mission a relevé :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, l'autorité contractante ne dispose pas de registre d'enregistrement des plis au titre de la période sous-revue.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé:

- Attributaire provisoire retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observation d'ordre général

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Par ailleurs, le marché n°2 de l'échantillon n'a pas été enregistré aux impôts.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées. Aussi, recommandons-nous l'enregistrement des contrats de marchés aux impôts avant tout lancement.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les bordereaux de livraison et les preuves de paiement.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre spécifique

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demande de cotation et d'entente directe pour passer ses marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

| Type de marché | Objet du marché | Montant du marché TTC | RP (1) | RD (2) |
|----------------|--|-----------------------|--------|--------|
| Fournitures | Acquisition de divers matériels et fournitures spécifiques | 9 061 430 | Oui | Non |

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

| N° | Immatriculation du marché | Date d'approbation du marché | Objet du marché | Mode de passation | Type de prestation | Source de financement | N°IFU du Titulaire | Nom du Titulaire | Montant | Etat d'exécution du marché |
|----|-----------------------------|------------------------------|--|-------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|---|-----------|----------------------------|
| 1 | N°23/01/04/00/2018 /00012 | 07/06/2018 | Entretien-maintenance de l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. | DC | T | Budget national | 00064740K | ENTREPRISE BURKINABE D'INGENIERIE ET DE REALISATION | 2 349 585 | Entièrement exécuté |
| 2 | N°23/01/04/00/2018 /00006 | 16/04/2018 | Entretien-maintenance de tout matériel et mobilier de bureau. | DC | SC | Budget national | 00054294L | GRAC AL SERVICES | 400 000 | Entièrement exécuté |
| 3 | N°23/01/04/00/2018 /00017 | 16/07/2018 | Entretien-maintenance de véhicule à 2 roues | DC | SC | Budget national | 00038227E | GARAGE AUTO MECANIQUE (GAM SARL) | 249 570 | Entièrement exécuté |
| 4 | N°23/01/04/00/2018 /00008 | 07/06/2018 | Entretien-maintenance de véhicule à 4 roues | DC | SC | Budget national | 00037991K | GARAGE TECHNIQUE AUTOMOBILE | 799 000 | Entièrement exécuté |
| 5 | N°23/01/04/00/2018 /00007 | 16/04/2018 | Entretien-maintenance des climatiseurs | DC | SC | Budget national | 00064740K | ENTREPRISE BURKINABE D'INGENIERIE ET DE REALISATION | 800 000 | Entièrement exécuté |
| 6 | N°23/01/09/00/2018 /00001 | 11/04/2018 | Abonnement de journaux | ED | SC | Budget national | 00037730G | COURRIER CONFIDENTIEL | 45 000 | Entièrement exécuté |
| 7 | N°23/01/09/00/2018 /00002 | 11/04/2018 | Abonnement de journaux | ED | SC | Budget national | 00000758V | SIDWAYA | 55 000 | Entièrement exécuté |
| 8 | N°23/01/09/00/2018 /00003 | 11/04/2018 | Abonnement de journaux | ED | SC | Budget national | 00001009S | OBSERVATEUR PAALGA | 160 000 | Entièrement exécuté |
| 9 | N°23/03/01/04/00/2018/00004 | 26/04/2018 | Entretien-maintenance de photocopieurs | DC | SC | Budget national | 00055281D | BUREAU D'ETUDE ET DE SUIVI DE TRAVAUX INFORMATIQUES (BEST/INFO) | 799 000 | Entièrement exécuté |
| 10 | N°23/01/04/00/2018 /00016 | 17/05/2018 | Acquisition de divers matériels et fournitures spécifiques | DC | F | Budget national | 00063181A | SOCIETE INTERNATIONALE D'EQUIPEMENT GENERAL ET ENTRETIEN (SIEGE SARL) | 9 061 430 | Entièrement exécuté |

Groupement SYNEX - CMC

| N° | Immatriculation du marché | Date d'approbation du marché | Objet du marché | Mode de passation | Type de prestation | Source de financement | N°IFU du Titulaire | Nom du Titulaire | Montant | Etat d'exécution du marché |
|----|-----------------------------|------------------------------|---|-------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|---|------------|----------------------------|
| 11 | N°23/01/04/00/2018/00015 | 18/06/2018 | Acquisition de produits d'entretien | DC | F | Budget national | 00054294L | GRAC AL SERVICES | 300 000 | Entièrement exécuté |
| 12 | N°23/01/04/00/2018/00013 | 07/06/2018 | Acquisition de fournitures de bureau | DC | F | Budget national | 00024361U | ETABLISSEMENT KABRE ET FRERES (EKF) | 2 700 000 | Entièrement exécuté |
| 13 | N°23/01/04/00/2018/00011 | 14/06/2018 | Entretien -maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques | DC | SC | Budget national | 00084200B | GIGAhertz-B-SARL | 788 240 | Entièrement exécuté |
| 14 | N°23/01/09/00/2018/00005 | 30/03/2018 | Acquisition de carburant | EDs | F | Budget national | 00002271X | TOTAL BURKINA SARL | 14 100 000 | Entièrement exécuté |
| 15 | N°23/01/04/00/2018/00009 | 14/06/2018 | Acquisition de fournitures informatiques | DC | F | Budget national | 00084200B | GIGAhertz-B-SARL | 790 600 | Entièrement exécuté |
| 16 | N°23/03/01/02/00/2018/00009 | 16/07/2018 | Acquisition nouvelles de matériels informatiques de bureau | DC | F | Budget national | 00084200B | GIGAhertz-B-SARL | 3 469 200 | Entièrement exécuté |
| 17 | N°23/01/04/00/2018/00014 | 17/05/2018 | Acquisition de consommables informatiques | DC | F | Budget national | 00063181A | SOCIETE INTERNATIONALE D'EQUIPEMENT GENERAL ET ENTRETIEN (SIEGE SARL) | 5 831 000 | Entièrement exécuté |
| 18 | N°23/01/04/00/2018/00019 | 18/06/2018 | Acquisition de divers imprimés | DC | F | Budget national | 00027030J | LYDIOBSKY | 900 000 | Entièrement exécuté |
| 19 | N°23/01/04/00/2018/00018 | 18/06/2018 | Acquisition de mobilier et matériel de bureau | DC | F | Budget national | 00099136P | ALLIANCE MULTI-SERVICES INTERNATIONAL (AMSI) | 3 494 500 | Entièrement exécuté |
| 20 | N°23/01/09/00/2018/00023 | 12/11/2018 | Location de salles | ED | SC | Budget national | NEANT | UNIVERSITE OUAGA I, PROFESSEUR JOSEPH KI-ZERBO | 800 000 | Entièrement exécuté |
| 21 | N°23/01/04/00/2018/00020 | 16/07/2018 | Pause-café | DC | F | Budget national | 00016889Y | ETS TOP | 2 596 000 | Entièrement exécuté |
| 22 | N°23/01/09/00/2018/00022 | 14/06/2018 | Acquisition de carburant | EDs | F | PTF | 00052305T | APRIL OIL BURKINA | 1 277 350 | Entièrement exécuté |
| 23 | N°23/01/04/00/2018/00021 | 14/06/2018 | Pause-café | DC | F | PTF | 00016889Y | ETS TOP | 2 201 438 | Entièrement exécuté |

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

| Procédures | Marchés communiqués | Marchés sélectionnés | % de sélection | Référence |
|-------------------|---------------------|----------------------|----------------|-----------|
| ED | 4 | 1 | 0,00 | 45% |
| EDs | 2 | 1 | 50,00 | 5% |
| Recours | 0 | 0 | 0,00 | 25% |
| Convention | 0 | 0 | 0,00 | 25% |
| Autres | 17 | 1 | 5,88 | |
| TOTAL | 23 | 3 | 13,04 | |

Liste des marchés sélectionnés

| N° | Immatriculation du marché | Date d'approbation du marché | Objet du marché | Mode de passation | Type de prestation | Source de financement | N°IFU du Titulaire | Nom du Titulaire | Montant | Etat d'exécution du marché |
|----|---------------------------|------------------------------|--|-------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|---|------------|----------------------------|
| 1 | N°23/01/09/00/2018/00005 | 30/03/2018 | Acquisition de carburant | EDs | F | Budget national | 00002271X | TOTAL BURKINA SARL | 14 100 000 | Entièrement exécuté |
| 2 | N°23/01/09/00/2018/00023 | 12/11/2018 | Location de salles | ED | SC | Budget national | NEANT | UNIVERSITE OUAGA I, PROFESSEUR JOSEPH KI-ZERBO | 800 000 | Entièrement exécuté |
| 3 | N°23/01/04/00/2018/00016 | 17/05/2018 | Acquisition de divers matériels et fournitures spécifiques | DC | F | Budget national | 00063181A | SOCIETE INTERNATIONALE D'EQUIPEMENT GENERAL ET ENTRETIEN (SIEGE SARL) | 9 061 430 | Entièrement exécuté |

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

| N° | Pièces attendues par marché | | | | Nbre de pièces obtenues (b) | Nbre de pièces attendues (a) | % d'incomplétude (1-b/a) |
|---|---|-----|-----|-----|-----------------------------|------------------------------|--------------------------|
| | | EDs | ED | DC | | | |
| | N° dans l'échantillon=====> | 1 | 2 | 3 | | | |
| Pièces d'ordre général | | | | | | | |
| 1 | Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA | | | | 1 | 1 | 0% |
| 2 | Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu | | | | 0 | 0 | #DIV/0! |
| 3 | Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales | | | | 0 | 0 | #DIV/0! |
| 4 | Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures | | | | 0 | 0 | #DIV/0! |
| 5 | Plan de passation des marchés exercice sous revue | | | | 1 | 1 | 0% |
| 6 | Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires | | | | 0 | 0 | #DIV/0! |
| 7 | Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori | | | | 0 | 1 | 100% |
| 8 | Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM | | | | 1 | 1 | 0% |
| 9 | Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget | | | | 1 | 1 | 0% |
| | SOUS TOTAL =====> | | | | 4 | 5 | 20% |
| Pièces spécifiques à chaque marché | | | | | | | |
| 10 | Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence | N/A | N/A | 1 | 1 | 1 | 0% |
| 11 | Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 12 | Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 13 | Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ; | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 14 | Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 15 | Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 16 | Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 17 | Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 18 | Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED | 1 | 1 | 3 | 5 | 5 | 0% |
| 19 | Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 100% |
| 20 | PV d'ouverture des offres | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 21 | Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |

Groupement SYNEX - CMC

| | | | | | | | |
|----|---|-----|-----|-----|---|---|------|
| 22 | Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 23 | Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 24 | Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse | 0 | 0 | 1 | 1 | 3 | 67% |
| 25 | Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 26 | Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 27 | Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 28 | Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 29 | Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 100% |
| 30 | Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 31 | Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 32 | Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 33 | Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 34 | Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 35 | Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 36 | Procès-verbal de négociation pour les PI | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 37 | Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0% |
| 38 | Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 100% |
| 39 | Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres) | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0% |
| 40 | Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.) | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0% |
| 41 | Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle | 1 | N/A | N/A | 1 | 1 | 0% |
| 42 | Eventuels avenants au contrat | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 43 | Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 100% |
| 44 | PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) | 1 | N/A | 1 | 2 | 2 | 0% |

Groupement SYNEX - CMC

| | | | | | | | |
|--|---|----------|----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 45 | Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 46 | Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 47 | Attestations de service fait ou bordereaux de livraison | NA | 1 | N/A | 1 | 1 | 0% |
| 48 | Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 49 | Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0% |
| 50 | Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0% |
| 51 | Etat de liquidation des pénalités de retard | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 52 | Caution de l'avance de démarrage | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 53 | Caution de bonne exécution | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 54 | Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| SOUS TOTAL =====> | | 8 | 7 | 11 | 26 | 40 | 35% |
| Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée) | | | | | | | |
| 55 | Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré) | NA | 0 | NA | 0 | 1 | 100% |
| 56 | Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED | N/A | 0 | N/A | 0 | 1 | 100% |
| 57 | Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré) | N/A | 0 | N/A | 0 | 1 | 100% |
| 58 | Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) | NA | NA | 3 | 3 | 3 | 0% |
| 59 | Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants | NA | NA | 0 | 0 | 1 | 100% |
| 60 | Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe | NA | NA | NA | 0 | 0 | 0% |
| 61 | Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF | NA | NA | NA | 0 | 0 | 0% |
| SOUS TOTAL =====> | | | | | 3 | 7 | 57% |
| Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures | | | | | | | |
| 62 | Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 63 | Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 64 | Plans de recollement | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 65 | PV de réunion de chantier | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |
| 66 | Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle | N/A | N/A | N/A | 0 | 0 | 0% |

Groupement SYNEX - CMC

| | | | | | | | |
|-----------|---|--|--|--|-----------|-----------|------------|
| 67 | Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) | | | | 0 | 0 | 0% |
| 68 | Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières | | | | 0 | 0 | 0% |
| | SOUS TOTAL =====> | | | | 0 | 0 | 0% |
| | | | | | | | |
| | TOTAL =====> | | | | 34 | 56 | 39% |

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

| N° | Contrôles effectués | Risque d'anomalies significatives |
|----|--|--|
| R1 | <i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i> | La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible |
| R2 | <i>Réalité physique</i> | Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables |
| R3 | <i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i> | Rien à signaler |
| R4 | <i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i> | Rien à signaler |
| R5 | <i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i> | Rien à signaler |
| R6 | <i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i> | Rien à signaler |
| R7 | <i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i> | Rien à signaler |
| R8 | <i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i> | Rien à signaler |
| R9 | <i>Existence d'un Avenant au marché initial</i> | Non applicable |

Vues photographiques

Non applicable

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées


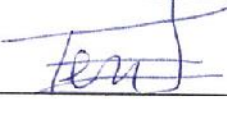


SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante :

Date : 04/12/2020

| N° | NOMS ET PRENOMS | STRUCTURE | TITRE | CONTACTS ET EMAILS | EMARGEMENT |
|----|------------------------------|-------------------|------------------|--|--|
| 1 | DAH-HOUNNON Victor | SYNEX | Auditeur | 56 58 80 79 / 002 29 97 87 4895 dahhounnonvictor@yahoo.fr |  |
| 2 | KABOUEITENKOUOGO Germaine | DREPPNF CENTRE | Directrice | 70 72 492 / 78 93 2066 gaelcyrmat@yahoo.fr |  |
| 3 | IBRIGA Pascal | " | Regisseur Avance | 70 94 36 48 ibrigapascal |  |
| 4 | GUEBRE Marcelin | DREPPNF-C | Gestionnaire | gmarcelino1226@gmail |  |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |